

# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Viticulture n°12 du 23 juin 2015



## Stades



Baies à taille de pois

Le grossissement des baies est toujours très rapide et dans la majorité des parcelles, les baies ont la taille d'un pois. Dans les situations les plus précoces, notamment sur Gamay dans le Nord Beaujolais, la fermeture de grappe est déjà atteinte.

En secteurs tardifs, le stade grain de plomb est encore observé.

## Oïdium

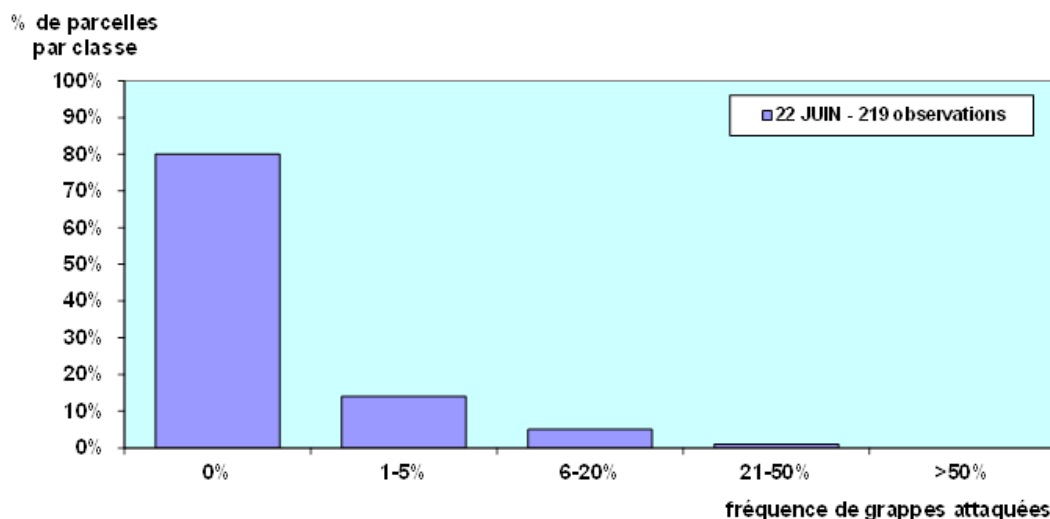
Les comptages ciblent maintenant les grappes.

Sur 219 observations réalisées hier sur le réseau, la présence d'oïdium sur grappes est déjà décelée dans 20% des situations et la fréquence d'attaque dépasse les 30% dans les parcelles les plus atteintes.

Dans certains cas, la présence d'oïdium est observée sur grappes, alors que très peu de taches avaient été détectées sur le feuillage.

### Oïdium

Fréquence de grappes atteintes  
sur le réseau BSV Bourgogne 2015



Alors que la situation observée sur feuilles la semaine dernière révélait un différentiel entre la Côte d'Or (1/3 de parcelles indemnes) et la Saône et Loire (2/3), les observations sur grappes de cette semaine laissent apparaître des situations équivalentes sur ces 2 départements.

Dans l'Yonne, la fréquence de parcelles touchées est du même ordre de grandeur (16 %), mais la fréquence de grappes touchées est plus faible et ne dépasse pas 7%.

Dans la Nièvre, la maladie n'est pas encore détectée sur grappes.

Enfin, dans certains témoins non traités, une forte évolution de la maladie sur feuilles comme sur grappes a été constatée au cours des 7 derniers jours et la fréquence de grappes touchées peut atteindre 100%. Ceci illustre la très forte pression exercée par le champignon à l'heure actuelle et vient confirmer les prévisions précoces du modèle SOV.

## Pluies du 17 au 22 juin :

Les pluies du 18 juin n'ont apporté des hauteurs d'eau significatives (> 2 mm) que dans l'Yonne (3 à 7 mm) et en Côte d'Or (jusqu'à 4 mm).

## Prévisions du 24 au 30 juin :

Poursuite de conditions anticycloniques avec des températures en hausse progressive et qui devraient atteindre 28-30°C à partir de fin de semaine.

Source Météo France



**Le risque oïdium demeure très élevé.**

**En toutes situations, les grappes sont à leur stade de grande sensibilité et les conditions météo à venir avec des températures élevées seront de nouveau très favorables à l'activité du champignon.**

**Etant donné les hétérogénéités des attaques y compris au sein d'un même domaine, il est indispensable d'effectuer un état des lieux sur grappes dans toutes les parcelles.**

### **Mildiou**

#### **➤ Situation au vignoble et état des contaminations**

L'expression des symptômes liés aux contaminations des 12-15 juin débute seulement. A ce jour, des taches fraîches ne sont observées que dans quelques témoins non traités et de façon éparse dans l'Yonne.

La pluie du 18 juin a pu provoquer de nouvelles contaminations essentiellement dans l'Yonne où les quantités d'eau ont été plus importantes.

#### **➤ Analyse de risque**

Un état des lieux est à réaliser en fin de semaine pour déceler une éventuelle évolution de la maladie.

Compte tenu de la protection en place dans le vignoble, la sortie de nouveaux symptômes devrait être limitée à nulle selon les secteurs.

Une surveillance plus attentive devra toutefois être assurée dans les parcelles où des foyers primaires avaient été repérés en début de campagne (Auxerrois, Chablisien et ponctuellement Côte Chalonnaise).

**En l'absence de pluies annoncées sur les 7 jours à venir, le risque mildiou n'évolue pas et demeure faible.**

### **Black-Rot**

Il n'y a pour l'instant aucune évolution de la situation sur le vignoble bourguignon puisque les contaminations issues des pluies du 12 au 15 juin sont encore en cours d'incubation. Comme indiqué la semaine dernière, les symptômes correspondants devraient s'exprimer à partir de fin juin dans les vignes où la protection contre le black-rot n'était pas correctement assurée ou a pu être mise en défaut (lessivage).

Les grappes demeurent très sensibles au Black-Rot jusqu'à leur fermeture complète.  
En l'absence de pluies, aucune nouvelle contamination ne peut se produire.

### **Botrytis**

Le stade fermeture de grappe est quasiment atteint dans les parcelles les plus précoces

Rappel : l'effeuillage constitue une mesure prophylactique qui a démontré tout son intérêt dans la prévention des attaques de botrytis.

### **Vers de Grappe**

- Secteurs précoces : le vol de cochylys s'intensifie et celui d'eudémis a débuté ; les premiers œufs ont été observés uniquement dans le Sud Saône et Loire.

- Secteurs tardifs : les premières captures de cochylys ont été enregistrées dans l'Yonne alors que le vol n'a pas encore repris dans la Nièvre et les Hautes Côtes.

#### **Règle pour la gestion des vers de grappe 2<sup>ème</sup> génération :**

La règle de décision fondée sur la relation 1<sup>ère</sup> génération-2<sup>ème</sup> génération (G1-G2) peut s'appliquer :  
**Moins de 10 glomérules pour 100 grappes en G1 : risque très limité (pas de traitement en G2).**

La sensibilité botrytis des parcelles doit être prise en compte dans l'application de cette règle.



## Cochenilles

Les essaimages de cochenilles farineuses, lécanines et floconneuses sont en cours.

## Cicadelle Flavescence Dorée

**Zones à 3-1 traitements Bio et Conventionnels** : la 2<sup>ème</sup> intervention interviendra en fin de persistance d'action de la 1ère application, soit environ 10 jours après pour le Pyrevert et 12 à 14 jours après pour les autres produits.

**Zones à 2-1 traitements** : les comptages permettant d'apprécier la nécessité ou non d'un 2<sup>ème</sup> traitement seront réalisés :

- le 29 juin pour le parcellaire bio
  - le 02 juillet pour les parcelles conduites en conventionnel
- Suite aux comptages, un message réglementaire précisera par zone la conduite à tenir.

La localisation précise des sites concernés est consultable sur le lien suivant :

<http://www.draaf.bourgogne.agriculture.gouv.fr/Organismes-nuisibles-reglementes>

- En parcelles de vignes-mères de greffons et de portes-greffes, la stratégie insecticide repose sur l'application de 3 traitements. La 2<sup>ème</sup> intervention doit intervenir 12 à 14 jours après la première.
- En pépinières, la lutte a dû débuter et sera maintenue en continu jusqu'à la disparition des adultes.

**PROCHAIN BSV : mardi 30 juin**

\*\*\*\*\*

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne (CRAB) et rédigé par le représentant de la CRAB en collaboration avec les membres de la cellule analyse de risque : SRAL, FREDON Bourgogne et GIE BFC-Agro à partir des observations réalisées par : CA21 - CA71 - CA89 - ESPACE VIGNE - FREDON Bourgogne - 110 VIGNE - BOURGOGNE DU SUD - BOURGOGNE VITI SERVICE - CAVE DES HAUTES COTES - COOPERATIVE AGRICOLE BRESSE MACONNAIS - COOPERATIVE AGRICOLE MACONNAIS BEAUJOLAIS - ECOVIGNE - GROUPEMENT VIGNERONS DES TERRES SECRETES - LA CHABLISIENNE - OENOPHYT - SEDARB - SICAVAC - SOUFFLET VIGNE - VITAGRI.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRAB dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

**Cette action est pilotée par le Ministère chargé de l'Agriculture avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, grâce aux crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribuée au financement du Plan Ecophyto.**

Avec la participation financière de :

